

## Compte-rendu de l'AG d'Eté du 6 Juillet 2024 à Terssac

---

L'AG d'Eté 2023-2024 du District du Tarn de Football s'est tenue le samedi 6 Juillet 2024 dans le cadre de la Salle du Pastel à Terssac.



### **CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :**

AIGUEFONDE US - ALBI US - ALBI LE BREUIL O - ALBI MARSSAC TFA - BLAN AS - BOUT PONT DE L'ARN - BRASSAC FC - BRENS US - BRIATEXTE AS - CARMAUX US - CASTRES PUECH AURIOL AJ - CASTRES SALVAGES RC - CADALEN US - CAGNAC ES - VERE GRESIGNE FC - CARLUS/ROUFFIAC AS - CASTELNAU LEVIS FC - CASTRES SPORTING - HIPPOCAMPE FC\* - CASTRES USF - CORDES US - VIGNOBLE FC 81 - CUQ TOULZA US - GAILLAC US - GIROUSSENS AS - GRAULHET FC - LE PIGNE FC\* - LABASTIDE LEVIS FC - LABASTIDE ST GEORGES ASL - LABRESPY ACS - LABRUGUIERE US - MONTAGNE NOIRE ETS - LACAUNE FC - LAGARRIGUE AS - PAYS GAILLAC LAGRAVE AS - LAUTREC O - LAVAUR FC - LE FRAYSSE AS - LE GARRIC FC - LE MASNAU AS - LE SEQUESTRE - LOMBERS AS - MIRANDOL US - MOULARES FC - PAMPELONNE AS - PAYRIN RIGAUTOU AS - PAYS MAZAMETAIN FC - PUYGOUZON FC - REALMONT FC - ROQUECOURBE FC - LA CREMADE FC - SALIES O - SOREZE FC - AUTAN US - THORE 81 FC - ST BENOIT RC - ST JEAN DE JEANNE AS - ST JUERY O - TANUS FC - TERSSAC AFC - TREBAS FC - VALENCE VALDERIES FC - PAYS AGOUT FC

(\*) Clubs n'ayant pas participé aux votes

## **CLUBS ABSENTS :**

AS ALBI - BUSQUE ACL – CAMBOUNET FC – CERCLE DES LEGENDES - CASTRES COPAINS D'ABORD 81 – CASTRES OFC – CASTRES JS - GRAULHET BENFICA S - AF PAYS D'OC 81 - MONTDRAGON ST JULIEN O – PUYLAURENS ASE - RIVES TESCOU FC - ST SALVY BALME AS – ST SULPICE US – TEILLET FC – VENES AEP

### **1 Accueil par le Président du District du Tarn de Football, Raphaël CARRUS**

Le Président Raphaël CARRUS s'exprime en ces termes pour introduire l'Assemblée Générale et en expliquer le déroulement.

*« Mesdames et Messieurs, nous allons commencer Notre Assemblée Générale.*

*Bonjour et bienvenue à toutes et à tous et merci d'être présents à ce traditionnel rendez-vous pour l'Assemblée Générale d'Eté.*

*Pour commencer, je voudrais remercier Monsieur le Maire de Terssac, Monsieur Yves CHAPRON, d'avoir accepté de mettre à notre disposition depuis hier soir cette salle pour nous permettre de procéder hier soir à la remise des trophées et ce matin de tenir notre Assemblée Générale d'Eté, encore grandement merci Monsieur le Maire et je vous invite à nous rejoindre pour dire quelques mots d'accueil. »*

Monsieur Yves CHAPRON, Maire de Terssac, prend la parole :

*« Monsieur le Président, Messieurs, Mesdames,*

*Je vous souhaite la bienvenue à Terssac. Vous êtes déjà venus il y a quatre ou cinq ans. Je n'ai pu mettre à votre disposition qu'une demi-salle. Le 9 Juin au soir, il a été décidé d'organiser des élections législatives le 30 juin et le 7 juillet. C'est une situation compliquée pour les maires. Il y a 81 clubs dans le Tarn. Le club de Terssac apporte de l'animation dans le village : une Ecole de foot pour les jeunes, des Loisirs qui se régale, une équipe féminine. Vous êtes tous des bénévoles. Au-delà des résultats, des compétitions, vous avez aussi un travail d'éducation. Bravo au Président Carrus. C'est toujours difficile de trouver des équilibres.*

*Je vous souhaite le meilleur pour la prochaine saison. »*

Le Président Raphaël CARRUS remet un présent à Mr. Yves Chapron en souvenir du passage du District du Tarn de Football à Terssac pour cette Assemblée Générale.

Le Président CARRUS présente ensuite les personnes qui nous font l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale.

- Monsieur Didier GINHAC, Membre du Comité Directeur du District du Tarn de Football, qui représente le CDOS 81.

Ainsi que les personnalités excusées :

- Monsieur Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental,
- Monsieur Michel VILBOIS, Préfet du Tarn

- Madame Léna CLEMENT, Cheffe de service au Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport du Tarn (SDJES).

Avant de débiter les travaux, le Président CARRUS demande que soit observé un moment de recueillement en mémoire de tous ceux qui nous ont quittés cette saison.

## **2 Ouverture de l'Assemblée Générale**

Le Président Raphaël CARRUS donne la parole au Secrétaire Général afin de vérifier si le quorum est atteint.

### **2.1 Quorum**

**Clubs Inscrits : 79**

**Voix Inscrites : 237**

**Quorum : 27 clubs**

**Voix : 79**

**Clubs présents : 61 (77,22%)**

**Voix présentes ou représentées : 205 soit 86,49%**

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

### **2.2 Adoption du Procès-Verbal de l'AG d'hiver 2023**

***Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'hiver du 2 Décembre 2023 dans les locaux de Trifyl, publié sur le site Internet du DTF le 21 mai 2024, est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°1).***

**POUR = 100 %**

**CONTRE = 0%**

***Le Procès-Verbal de l'AG d'hiver du 2 Décembre 2023 est adopté à l'unanimité des présents.***

### **2.3 Allocution du Président du District du Tarn de Football, Mr. Raphaël Carrus**

*« Monsieur Yves CHAPRON, Maire de TERSSAC,*

*Monsieur Didier GINHAC, représentant le CDOS,*

*Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs,*

*Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur, les Membres des Commissions, Arbitres, Educateurs, Collaboratrices et Collaborateurs du District,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Chers Amis.*

*Tout d'abord, je voudrais vous remercier tout particulièrement pour votre disponibilité et votre présence ce samedi matin à cette Assemblée Générale d'Eté.*

*La saison 2023/2024 vient de se terminer, elle a été particulièrement intense et riche au niveau sportif, cette saison est à peine terminée que déjà la saison à venir est en pleine préparation.*

*Depuis 1980 que je suis entré au District en tant que Membre de la Commission Départementale de l'Arbitrage, une année de football de plus s'achève ; de plus en tant que Président du District cela sera ma vingtième année, bien sûr pour moi ce sera la dernière.*

*Aujourd'hui, bien que pas mal d'entre vous soient au courant, je vous confirme que je ne renouvellerai pas mon mandat lors de la prochaine Assemblée Générale Elective qui doit avoir lieu le 05 octobre prochain. Voilà pour ce qui concerne cette information personnelle.*

*Sachant qu'il y a pas mal de présentations, pour faire court, j'ai prévu d'évoquer quelques points marquant de cette saison 2023 / 2024.*

*En premier, c'est quand même une belle satisfaction, qu'il me parait bien de souligner, il s'agit de l'augmentation du nombre de nos licenciés qui s'élève pour cette saison à 12 639 contre 11 517 la saison passée, soit une augmentation de mille cent vingt-deux licenciés (1 122) de plus.*

*Et pas plus tard que hier soir dans cette même salle, lors des remises des titres et des récompenses, nous avons honoré et récompensé celui qui a été le 12 639ème licencié du District, le jeune joueur en catégorie U8 **Tiago MARQUES** appartenant au club de **BRIATEXTE**.*

*Je tiens à vous dire un très grand merci, car c'est bien sûr grâce à vous toutes et à vous tous, grâce à ce que vous faites dans vos clubs que cela arrive aujourd'hui.*

*Cependant, restons lucides, nous devons continuer dans nos clubs à nous structurer en formant des éducateurs pour bien encadrer cette jeunesse et à continuer dans cette voie pour faire augmenter le nombre de licenciés.*

*N'oublions pas que depuis hier soir l'Equipe de France est qualifiée en demi-finale de l'EURO, de plus nous avons les Jeux Olympiques en France, si nos équipes Filles et Garçons réalisent un excellent parcours tout cela va susciter un important engouement lors de la rentrée.*

*Donc nous devons être, vous devez être prêt à pouvoir accueillir ces futurs licenciés.*

*Cela fait partie de la réflexion que nous avons menée : « Quel football pour demain dans notre département ».*

### **Les Compétitions**

*Du point de vue des compétitions cette année, on peut dire que dans l'ensemble des différentes catégories cela s'est bien passé.*

*Concernant nos équipes évoluant en Ligue, une équipe a été rétrogradée de R1 en R2 et une autre a été rétrogradées de R3 en District 1.*

*Nos félicitations à l'équipe première du **LAVAU FC** qui est arrivée en finale de la Coupe d'Occitanie.*

*Également nos félicitations au club de **LA CREMADE FC** qui a réussi l'exploit de faire accéder ses trois équipes seniors dans les catégories supérieures.*

*Félicitations aussi à l'équipe féminine de l'**ETOILE SPORTIVE MONTAGNE NOIRE** qui accède également en Ligue.*

*Mais, parfois il faut savoir garder raison, se contenter de ce que l'on a, afin de rebondir et de progresser la saison suivante.*

### **Au palmarès du District :**

*Je citerai les équipes vainqueurs des Coupes ou des Challenges.*

### **En Jeunes :**

- Challenge U15 : **ENTENTE REALMONT / ROQUECOURBE**
- Coupe du Tarn U15 Armand ALES : **ALBI MARSSAC TFA**
- Coupe du Tarn U17 Henri JOURNES : **ENTENTE BRENS GAILLAC**
- Coupe Tarn U17 CONSOLANTE : **VIGNOBLE FC 81 - 2**
- Coupe Tarn U15 CONSOLANTE : **ENTENTE VERE VIGNOBLE**
- Challenge U 17 CONSOLANTE : **PAYRIN RIGAUTOU AS**
- Challenge U 15 CONSOLANTE : **PAYS GAILLACOIS LAGRAVE**
- FUTSAL U 17 : **ST SULPICE US 2**
- FUTSAL U 15 : **SOREZE FC**
- Challenge U17 Olivier BABEY: non décerné
- Coupe du Tarn U19 : non décerné
- Challenge Angel GUIROLA U19 : non décerné

**En Challenges et Coupes Seniors :**

- Coupe du Tarn Féminines : GAILLAC US 2
- Coupe du Tarn : ROQUECOURBE F.C.
- Challenge Georges MANENS : CARMAUX US
- Challenge Pierre TROUCHE : LA CREMADE F.C.3

**Félicitations à vous toutes et à vous tous.**

*Une très grande déception cependant de ne pas avoir pu maintenir trois finales, tout cela à cause des problèmes liées à de la violence et aux incivilités lors de la demi-finale.*

**Un point qui revient encore cette saison, chaque année je le dis c'est insupportable !**

*C'est celui de la violence et des incivilités. En effet même si nous avons constaté une légère baisse en nombre de dossiers disciplinaires, il n'en reste pas moins que les Commissions ont eu à traiter des affaires de violences qui se sont faites jour encore cette saison et notamment comme je l'ai dit précédemment lors des demi-finales jeunes. Des violences verbales, des incivilités entre joueurs, dirigeants ou envers nos officiels.*

*Puissions-nous comprendre une bonne fois pour toute que notre football n'a pas besoin de cette publicité-là.*

*Il en va de la responsabilité de chacun d'entre nous et de tous, pour que nous arrivions à éradiquer une bonne fois pour toutes ce fléau qui nous mine.*

*Encore une fois, les Commissions de Disciplines sont restées et resteront fermes dans leurs missions.*

*Soyons si possible respectueux les uns des autres et tout ira bien mieux.*

**Les aides financières**

*Dans le cadre des demandes de l'ANS/PSF (Projets Sportifs Fédéraux), seulement 9 dossiers ont été déposés pour cette campagne 2024 qui vient de s'achever dernièrement.*

*Pour rappel, sur un montant de 35 650 € en demandes, il y a eu 14 150 € qui ont été proposés de vous attribuer.*

*Bien sûr nous restons en attente des décisions de l'ANS.*

*Pour ce qui est du FAFA, cette aide que nous pouvons amener à nos collectivités sur des projets d'aménagement ou de réfections des installations sportives, afin de mieux accueillir nos pratiquants, cette année encore l'enveloppe de 43 000 € qui nous a été attribuée, encore une fois en baisse cette saison, a été largement épuisée et nous avons pu satisfaire le maximum de projets qui nous ont été présentés : plusieurs passages d'éclairages en LED, mise en place de filets protège ballons, reconstruction d'un vestiaire et construction d'un terrain synthétique de grand jeu.*

*De plus concernant les terrains de foot à 5, notre District s'est fortement mobilisé car c'est sur notre département que nous avons eu le plus grand nombre de terrains subventionnés dans toute l'OCCITANIE, sept dossiers retenus qui ont connaissance du montant de leurs subventions de la part de la FFF et de l'ANS.*

### ***L'arbitrage,***

*Un point un peu plus positif cette saison, dans le nombre de candidats à l'arbitrage, mais cela ne comble pas le manque flagrant d'arbitres qui pénalise nos compétitions. Vous l'avez surement constaté tout au long de la saison, c'est le manque flagrant d'arbitres sur vos rencontres.*

### ***Pour conclure,***

*A toutes et à tous, je tiens à vous dire un grand bravo pour ce que vous faites dans vos clubs, pour votre engagement avec les jeunes, pour notre football départemental nous en sommes et vous pouvez en être fiers.*

*Merci à vous qui vous investissez sans compter, je ne voudrais pas oublier de remercier tous les Bénévoles dans vos clubs, les dirigeantes et les dirigeants, les joueuses et joueurs, les éducatrices et les éducateurs, les arbitres, toutes les composantes du District mais aussi remercier pour leur travail, l'ensemble de nos salariés, techniciens et administratifs, pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent chaque jour.*

*Merci aussi à tous les élus du Comité Directeur, aux Membres des Commissions pour leur investissement et le travail qu'ils font dans le cadre de leur mission.*

*Pour terminer, j'adresse aussi toute ma reconnaissance et nos remerciements à l'ensemble de nos partenaires, qu'ils soient privés, publics ou institutionnels, ils sont toujours à nos côtés pour nous accompagner et nous soutenir dans nos actions.*

*A toutes et tous, je vous remercie de votre attention et vous souhaite un très bel été et de très bonnes vacances. »*

## **2.4 Présentation et adoption du Rapport d'Activité de la saison 2023-2024**

Le Président donne la parole à Bernard MOMMEJA, Secrétaire Général du District du Tarn de Football, pour la présentation du Rapport d'Activité de la saison 2023-2024.

Ce dernier donne lecture de l'introduction et de la conclusion du rapport, rapport qui est ensuite soumis au vote de l'Assemblée.

***Le Rapport d'Activité de la saison 2023-2024 est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°2).***

***Le Rapport d'Activité de la saison 2023-2024 est adopté à l'unanimité des présents.***

## **2.5 Présentation du projet de réforme des compétitions seniors**

C'est au tour de Madjide AMER-SAÏD, CT-PPF, de rejoindre la tribune pour présenter aux clubs le projet de réforme des compétitions seniors.

Ce projet élaboré par la Commission des Pratiques section seniors a fait l'objet courant avril de deux réunions de concertation et d'échanges avec les clubs, au cours desquelles plusieurs options concernant la pyramide des championnats et les coupes et challenges seniors ont été présentées. Les options finalement retenues ont été ensuite soumises au vote des élus du Comité Directeur.

En ce qui concerne les championnats, l'option retenue consiste en la réduction dès la saison 2025-2026 de la Poule de D1 et des deux Poulés de D2 à 10 équipes au lieu de 12 et le passage de la D3 à 3 Poulés de 10 équipes au lieu de 4 poulés de 10 équipes.

L'objectif mis en avant est principalement l'amélioration de la compétitivité des équipes tarnaises lorsqu'elles accéderont au niveau Ligue.

En ce qui concerne les Coupes et Challenges, l'option retenue est la suppression de l'obligation d'engagement en Coupe du Tarn pour les équipes de D3.

## **2.6 Présentation des Modifications aux Règlements Généraux du District du Tarn de Football**

Le Président donne la parole à Bernard MOMMEJA, Président de la Commission Statuts et Règlements, pour présenter les modifications des Règlements Généraux.

Cette présentation s'effectue en deux temps.

En premier lieu, ce sont les modifications des règlements généraux résultant de la réforme des compétitions seniors qui sont présentées.

***Ces modifications des Règlements Généraux – Volet Compétitions sont soumises à l'approbation de l'Assemblée.***

**Résolution N°3 : Approbation des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football – Volet Compétitions**

**POUR = 87.80%      CONTRE = 6,3% (13 voix)      ABSTENTIONS = 5,9% (12 voix)**

***Les modifications des Règlements Généraux – Volet Compétitions sont adoptées à la majorité.***

Dans un second temps, ce sont les autres modifications des Règlements Généraux qui sont présentées. Elles portent sur les points suivants :

- Compétitions Futsal ;
- Cotation pour les compétitions organisées sous forme de triangulaires ;
- Match en retard (harmonisation avec les Règlements Généraux de la LFO) ;

- Non cumul des forfaits pour les compétitions organisées en deux phases (applicable à toutes les catégories) ;
- Avances clubs pour les frais des officiels (non applicable à la D4)

***Ces modifications des Règlements Généraux (autres) sont soumises à l'approbation de l'Assemblée.***

**Résolution N°4 : Approbation des « autres » modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football.**

***Les autres modifications des Règlements Généraux sont adoptées à l'unanimité.***

## **2.7 Présentation des Modifications des Statuts du District du Tarn de Football**

Le Président de la Commission Statuts et Règlements présente les modifications des Statuts du District du Tarn de Football.

Il rappelle au préalable que les modifications engendrées aux statuts d'une Ligue ou d'un District résultant des dispositions votées en Assemblée Générale de la FFF ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale de la Ligue / du District, mais sont néanmoins inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire, présentées et commentées aux membres.

## **2.8 Vœux des Clubs**

Bernard MOMMEJA, Secrétaire Général et Président de la Commission Statuts et Règlements garde la parole pour présenter les vœux des clubs.

Il précise que ces vœux ont bien été pris en compte et que les réponses à ces vœux ont été transmises aux clubs concernés, sans que ces vœux ne nécessitent de modifications des Règlements Généraux.

## **2.9 Présentation du Budget Prévisionnel et de l'Annexe 5 des Règlements Généraux (Dispositions Financières) par Mr. Joël GRIS, Trésorier Général du District du Tarn de Football**

Le Trésorier Général, Mr. Joël GRIS, présente et commente le Budget Prévisionnel de la saison 2024-2025 ainsi que l'Annexe 5 des Règlements Généraux. Il explique les différentes variations de produits et charges ainsi que les hypothèses qui ont conduit à l'élaboration de ce Budget Prévisionnel.

Pour l'Annexe 5, les montants ont subi une augmentation de 2 %.

A la suite de cette présentation, une observation est faite par le représentant du club de VIGNOLE 81 FC, qui estime anormal que 20% des recettes du District proviennent des sanctions et amendes et contribuent à l'équilibre du budget.

Suite à cette intervention, les précisions suivantes sont apportées :

- Le tarif des sanctions ne figure pas dans l'Annexe 5 et le traitement de ces sanctions a également un coût pour le District.



- Le Président Raphaël Carrus souligne que les sommes versées par la FFF au football amateur risquent de diminuer, étant donné également le risque sur les droits TV du football professionnel.

Le Budget Prévisionnel 2024-2025 et l'Annexe 5 (dispositions financières) des Règlements Généraux sont ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée.

**Résolution N°5 : Adoption du Budget Prévisionnel et de l'Annexe 5 des Règlements Généraux pour la saison 2024-2025.**

**POUR =            CONTRE = 2 Clubs            ABSTENTIONS = 1 Club**

**Le Budget Prévisionnel et les dispositions financières (Annexe 5 des RG) de la saison 2024-2025 sont adoptés à la majorité des présents.**

## **2.10 Vœux des Clubs**

Bernard MOMMEJA, Secrétaire Général et Président de la Commission Statuts et Règlements garde la parole pour présenter les vœux de deux clubs : Tanus FC et Brassac FC.

Il précise que ces vœux ont bien été pris en compte et que les réponses à ces vœux ont été transmises aux clubs concernés, sans que ces vœux ne nécessitent de modifications des Règlements Généraux autres que celles votées précédemment.

## **2.11 Questions diverses**

Il est ensuite procédé aux réponses aux questions diverses des clubs présents à l'Assemblée Générale.

### **Question du club de Vère-Grésigne FC**

*Le club a été mis en infraction pour défaut d'arbitre sur le seul motif que la visite médicale de l'arbitre a été effectuée avec 15 jours de retard, alors que l'arbitre représentant le club a bien effectué son quota de rencontres.*

Il est répondu que la demande de licence arbitre a été introduite après la date limite du 31 août.

### **Questions de Mr. El Ayadi, Président du club de Sorèze FC**

*Mr. El Ayadi précise que le budget pour la mise à disposition de la salle pour les rencontres Futsal est trop élevé, en particulier en raison des frais d'arbitrage.*

*Mr. El Ayadi demande également pourquoi il n'y a pas de rencontres Futsal en U13.*

Le CT PPF Madjide Amer-Saïd répond que pour le Futsal, la demande est supérieure à l'offre. C'est donc un choix qui a été fait de ne pas programmer de rencontres Futsal en U13, mais ceci pourrait être revu.

### **Question du club de Giroussens**

*Qu'en sera-t-il des plannings des compétitions suite à la réforme ?*

### **Questions du club de Brens US**

- a. *Le club préconise d'éviter de planifier des rencontres U13 Durant les longs weekends, ceux-ci étant souvent consacrés aux tournois des clubs.*
- b. *FAL : il manque l'adresse des terrains sur la FAL.*

Il est répondu que ce problème est du ressort de la FFF.

- c. *FAL : est-il possible d'avoir un agenda global de toutes les compétitions ?*

Cette évolution devrait être prise en compte dans les modifications prévues de la FAL.

### **Observation du club de La Crémade FC**

*Le club de La Crémade précise que la Mairie ne veut pas aménager la Salle pour la mettre en conformité avec les critères d'homologation.*

### **Observation du club de Tanus FC**

*Le Président du club de Tanus FC trouve la réforme des compétitions très bien. Il se demande pourquoi certains clubs ont voté contre cette réforme.*

En l'absence d'autres questions, le Président Raphael clôture l'Assemblée Générale et remercie les clubs présents pour leur participation. Il invite les personnes présentes au pot de l'amitié après avoir assisté à la remise des récompenses du Challenge du Fair-Play.

### **3 Remise des Récompenses du Challenge du Fair-Play saison 2022-2023**

Les clubs suivants sont récompensés.

D3	BRIATEXTE AS 2
D2	AUTAN US
D1	AS PAYS GAILLACOIS LAGRAVE

Le Secrétaire Général



Le Président

